

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Master Formation de formateurs

- Université Blaise Pascal - UBP

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Blaise Pascal - UBP

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master mention *Formation de formateurs* est proposé par l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) Clermont-Auvergne, dans le cadre de l'Université Blaise Pascal - UBP, et se déroule sur le site de Chamalières. Créé en 2010 par une équipe de spécialistes des sciences de l'éducation, il vise à former des formateurs dans le monde professionnel, en développant chez ces formateurs des compétences d'analyse des situations effectives du travail pour les réintégrer dans leurs propres interventions de formation. Ce master comporte quatre parcours : *Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement* ; *Formation de formateurs des enseignants de français de la francophonie* ; *Formation des formateurs en éducation au développement durable* ; *Formation de formateurs dans le milieu de l'entreprise, des collectivités et des services*. Un tronc commun de sept unités d'enseignement (UE) est mutualisé, en première année (M1), avec un autre M1 de cette ESPE, le master *Scolarisation & besoins éducatifs particuliers*.

En M1, quatre options préparent aux quatre parcours de M2. En M2, les éléments transversaux au sein de chaque unité d'enseignement (UE) sont communs aux quatre parcours dans un rapport de 30 % de transversal et de 70 % de spécifique, allant dans deux UE jusqu'à une proportion de 10 % à 90 %. Les UE stage et mémoire sont communes aux deux années. Le tableau des enseignements montre un fort découpage des UE par blocs de 5 ou 10 ECTS (credit européen), qui repose sur une équivalence de base de 1 ECTS pour 5 heures de cours. La formation compte 525 heures (275 heures en première année et 250 heures en deuxième année), auxquelles s'ajoutent 220 heures de stage. Le M1 se décompose en 150 heures (premier semestre -S1) + 125 (S2) + 100 heures de stage. Le M2 se décompose en 125 heures (S3) + 125 (S4) + 120 heures de stage.

Les modalités d'enseignement sont adaptées au public visé, formé en majorité de professionnels en exercice, et permettent de regrouper des étudiants en formation initiale et des étudiants en formation continue. La forme d'enseignement est donc hybride, combinant des cours en présentiel intensif et des cours à distance, synchrones ou asynchrones. Selon le dossier d'autoévaluation, les enseignements en présence comptent 150 heures et les enseignements à distance 170 heures, mais ces chiffres et leur total ne correspondent pas au nombre d'heures affiché dans le tableau des UE.

## Synthèse de l'évaluation

Le premier des quatre parcours du master mention *Formation de formateurs* de l'ESPE Clermont-Auvergne, offrant une *Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement*, correspondant à un besoin méthodologique certain dans les métiers de l'enseignement, est destiné particulièrement à la formation de futurs formateurs au professorat, conseillers pédagogiques, inspecteurs, chefs d'établissement, conseillers principaux d'éducation. Le deuxième parcours offre une *Formation des formateurs des enseignants de français de la francophonie*, qui est plus faiblement présentée. Le troisième et le quatrième parcours, offrant une *Formation de formateurs en éducation au développement durable* et une *Formation de formateurs dans le milieu de l'entreprise, des collectivités et des services*, sont très intéressants et d'une grande modernité par les profils visés : la sensibilisation au développement durable et à la pédagogie professionnelle, c'est-à-dire à la transmission de savoirs et de pratiques de travail en milieu professionnel.

Cette mention de master présente plusieurs points forts, au premier rang desquels la formation en didactique professionnelle, en analyse du travail et en éducation au développement durable qu'elle offre à ses étudiants, et la réponse qu'elle apporte à un réel besoin de professionnels en exercice souhaitant avancer dans la carrière et parfaire leurs compétences de transmission de savoirs professionnels. L'adaptation de la formation au profil des étudiants recrutés par la validation des acquis professionnels, en adoptant une formule originale d'enseignement hybride combinant présentiel intensif et enseignement à distance, est également remarquable.

La création d'un réseau des anciens qui permet de suivre directement l'insertion professionnelle et l'avancement dans la carrière des diplômés peut être considéré comme un vrai plus.

Enfin, l'on peut remarquer une très forte implication de l'équipe pédagogique, homogène et équilibrée, correspondant au profil des études proposées, faisant intervenir des professionnels de l'enseignement et étant sensible à l'emprunt d'idées aux sciences connexes du travail, au lien entre la professionnalisation et la recherche, à l'ouverture à l'international, à la modernisation des pratiques didactiques, à l'évaluation des enseignements par les étudiants, à l'amélioration du fonctionnement suivant les bilans dressés par ceux-ci. On remarque ainsi une capacité certaine à afficher la place de la recherche dans le master, avec une entrée épistémologique fortement centrée sur l'analyse de l'activité.

Certains aspects de ce master montrent toutefois quelques faiblesses. Tout d'abord, la semestrialisation recommandée par les textes réglementaires (cf. le Cadre national des formations, 2014) ne semble pas être respectée, et ce master ne respecte pas l'obligation d'au moins une UE de langue vivante de niveau B2 dans le cursus.

D'autre part, la progressivité des parcours n'apparaît pas réellement tout au long des deux années (les options de « diversification » du S1, de « spécialisation » et d'« approfondissement » du S3 et celle non déterminée du S4 ne sont pas explicitées et ne permettent pas d'évaluer leur rôle). La spécificité des parcours n'est pas visible dans les effectifs. D'ailleurs, le recrutement, presque exclusivement centré sur la formation continue, avec des disponibilités difficiles pour les étudiants ainsi recrutés, mène à une forte disparité entre une première année de master mutualisée (pour une dizaine d'étudiants) et les quatre parcours de la deuxième année regroupant, selon les années, jusqu'à 57 étudiants.

En dehors de ces aspects, l'on observe notamment que le parcours 2 *Formation de formateurs des enseignants de français de la francophonie*, qui semble chercher sa légitimité dans l'adhésion à l'Agence Universitaire de la Francophonie et dans la collaboration avec des établissements d'Algérie, Niger et Guinée, ne propose pas dans ses contenus une formation adaptée aux enseignants de français de l'espace francophone en tant que didacticiens d'une langue vivante (ou étrangère) ou de formateurs de ceux-ci. Il propose en fait un module optionnel de didactique de la littérature et de l'expression artistique et un autre sur le passage des savoirs didactiques à la conception d'outils professionnels, qui ne correspondent que très partiellement au travail d'un didacticien de ce domaine. L'absence de données précises concernant ce parcours ne permet pas d'évaluer son utilité sous cette formule, ni d'identifier le profil du public visé.

De plus, les résumés descriptifs de la certification (les fiches répertoires) des parcours 1 *Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement* et 2 *Formation des formateurs des enseignants de français de la francophonie* ne diffèrent pas quant aux secteurs d'activité et aux types d'emplois accessibles pour les détenteurs de ce diplôme ; l'enseignement du FLE-FLS ou la formation à ce type d'enseignement ne sont d'ailleurs pas mentionnés parmi les types d'emplois accessibles grâce au diplôme de formateur de formateurs. Les portraits de diplômés présentés par les auteurs de l'autoévaluation illustrent, en effet, les parcours 1, 3 et 4, mais pas le deuxième. L'on peut se demander si ce parcours attire réellement un public qui est plus légitimement intéressé par une formation en didactique du français langue étrangère.

#### Points forts :

- Une formation très intéressante en didactique professionnelle, en analyse du travail et en éducation au développement durable.
- Une formule originale d'enseignement hybride, moitié en présentiel intensif, moitié en enseignement à distance.
- Une formation qui entretient un réseau des anciens et suit directement l'insertion professionnelle et l'avancement dans la carrière des diplômés.
- Une très forte implication, en nombre, de l'équipe pédagogique, tant au sein de l'ESPE (22 personnes) que dans les partenariats affichés (Institut français de l'éducation, Genève, Aix-Marseille, Bordeaux, Oran, pour les partenariats universitaires, Rectorat et Ecole Normale Supérieure pour les partenariats professionnels).
- Un recrutement très orienté vers le milieu de l'enseignement, où la demande de diplomation (M2) est forte, depuis la création des ESPE et la montée au niveau master des enseignants ; cet effet de contexte suppose aussi une offre de formation au niveau du M2 des formateurs d'enseignants.
- Une capacité certaine à afficher la place de la recherche dans le master, avec une entrée épistémologique fortement centrée sur l'analyse de l'activité.

### Points faibles :

- Une forte disparité entre un M1 mutualisé (une dizaine d'étudiants) et quatre parcours de M2 (40 à 50 étudiants en tout) ; la progressivité du parcours n'apparaît pas entre M1 et M2.
- On ne voit pas la spécificité des différents parcours dans les effectifs, ni leur répartition en master 2, en particulier.
- Le parcours *Formation de formateurs des enseignants de français de la francophonie* ne propose pas, dans ses contenus, une formation adaptée aux enseignants de français de l'espace francophone en tant que didacticiens.
- La principale difficulté semble ressortir du recrutement, presque exclusivement centré sur la formation continue (96 %).
- La place des stages semble congrue : 100 heures en M1, 125 heures en M2 ; les étudiants en formation continue ont des disponibilités réduites pour effectuer leur stage cursus, alors que les étudiants en formation initiale trouvent difficilement des stages rémunérés.

### Recommandations :

Même si cette formation est très moderne par l'émergence de la didactique professionnelle, elle pêche par l'absence d'une réelle singularité des différents parcours au niveau du M2, entre les parcours 1 et 2, d'une part, et les parcours 3 et 4, de l'autre, et par le fait que le M1 attire un effectif très faible et justifie mal, en termes de progressivité, la présence de quatre parcours de M2. La formation pourrait être rééquilibrée par une implication plus élevée, en proportion, des milieux socio-économiques et professionnels hors champ de l'ESPE, notamment dans le parcours 4 *Formation de formateurs dans le milieu de l'entreprise, des collectivités et des services*.

D'ailleurs, le parcours 1 de ce master semble assez proche des masters Pratique et ingénierie de la formation (PIF) des ESPE, proposés dans d'autres académies ou Comue (communauté d'universités et d'établissements), sans que l'on sache pourquoi il n'appartient pas à ces masters métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF). Par ailleurs le dossier du master fait mention du champ des *Sciences de l'éducation*, alors que la formation a été déposée par l'Université Blaise Pascal dans le champ *Sciences humaines et sociales*.

Les langues vivantes, qui sont absentes de la formation d'après le tableau des UE, mériteraient d'être mieux prises en considération. Le dossier d'autoévaluation informe que les enseignements d'un module sont partiellement dispensés en anglais, mais cela ne correspond pas à un approfondissement réel des compétences langagières en anglais.

Il serait également utile que l'équipe pédagogique précise l'intitulé de cette mention de master, qui figure sous deux libellés dans les documents présentés au HCERES : *Formation de formateurs* dans le bilan / autoévaluation global de la formation et *Formation de formateurs de l'espace francophone* dans la fiche de dépôt de ce bilan / autoévaluation. Le rattachement au Réseau international francophone des établissements de formation de formateurs (RIFEFF) de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) ne justifie pas, dans l'existant déclaré dans le dossier d'autoévaluation, de considérer cette formation comme « francophone ». Cet ajout risque de créer des confusions avec la formation proposée par le master de *Didactique des langues et des cultures - Français langue étrangère et seconde (DLC-FLES)* de l'Université Blaise Pascal qui propose en même temps des formations d'été diplômantes intensives pour les enseignants étrangers.

Les descriptifs des suppléments au diplôme des parcours 1 et 2 laissent penser qu'une fusion de ces deux parcours ne serait pas malvenue. En même temps, au vu des contenus du parcours 2 dans le tronc commun et dans les options, celui-ci semble plutôt adapté à la formation de spécialistes de la coopération internationale.

Sur le plan de la présentation, il serait utile de préciser ce à quoi correspondent les 150 heures d'enseignement en présentiel et 170 heures d'enseignement à distance par rapport au total des heures d'enseignement.

Enfin, il est à signaler que la forme plus synthétique de la fiche descriptive des compétences du parcours 3 *Formation de formateurs en éducation au développement durable* la rend plus lisible que les trois autres, qui gagneraient en clarté pour les professionnels et utilisateurs externes à l'université par une présentation plus succincte, ciblant davantage les activités et compétences professionnalisantes qui font l'objectif de ces formations.

## Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	<p>La formation semble organisée progressivement entre M1 et M2, mais les faibles effectifs de M1 montrent toutefois que c'est seulement en M2 que cette spécialisation s'effectue, sans que l'on sache par ailleurs si les quatre parcours concernent des effectifs équivalents, ni même s'ils sont ouverts tous les quatre chaque année.</p> <p>Avec cette structure et au vu de la liste des enseignements, le cursus du master mention <i>Formation de formateurs</i> est adapté aux objectifs affichés, notamment dans le cas des étudiants en formation continue ayant déjà acquis les connaissances nécessaires pour un enseignement disciplinaire ou pour une activité professionnelle autre que l'enseignement. En revanche, les options de « diversification » du S1, de « spécialisation » du S3, d'« approfondissement » du S3 et celle non déterminée du S4 ne sont pas explicitées et ne permettent pas d'évaluer leur rôle.</p> <p>L'organisation des enseignements est adaptée au public recruté, formé principalement de professionnels en exercice : la formation est construite de manière hybride, de cours en présentiel « massé » et de modules d'enseignement à distance, selon une formule originale qui a été théorisée et diffusée par les porteurs de la formation dans des colloques scientifiques.</p>
Environnement de la formation	<p>Construit en 2010 sur un adossement aux recherches de l'équipe d'accueil Activité, connaissance, transmission, éducation (ACTé, EA 4281), spécialisée en sciences de l'éducation, le master mention <i>Formation de formateurs</i> est porté par l'équipe de l'ESPE Clermont-Auvergne dans un cadre enrichi par une convention avec l'Institut français de l'éducation de l'ENS de Lyon, par la collaboration avec des enseignants des universités de Genève, d'Aix-Marseille et d'Oran et par l'appui de l'Agence universitaire de la francophonie.</p> <p>Il se distingue d'autres masters du même type qui commencent à émerger au niveau national, et particulièrement de celui de Lyon géographiquement le plus proche, par la thématique des parcours 3 et 4 combinée avec l'analyse du travail en vue de la formation. Ce master est clairement ouvert, par les parcours proposés et par l'activité de recherche des enseignants vers la collaboration nationale et internationale.</p>
Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique est constituée, de manière équilibrée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de quatre professeurs d'université (PR), de deux maîtres de conférences habilités à diriger des recherches (MCF-HDR) et de cinq MCF de la 70<sup>ème</sup> section - sciences de l'éducation, d'un professeur des écoles (PE) et d'un professeur certifié (PRCE) ayant tous deux un doctorat en 70<sup>ème</sup> section,</li> <li>- d'un professeur d'université de la 74<sup>ème</sup> section - sciences et techniques des activités physiques et sportives, d'un MCF-HDR de la 2<sup>ème</sup> section - droit public, et de trois enseignants universitaires de Genève et de Bordeaux (assurant 10 heures ou 4 heures chacun),</li> <li>- de sept professeurs agrégés (PRAG) et d'un professeur de lycée ou de collège (PLC)</li> <li>- de sept professionnels représentant principalement le Rectorat et l'Institut Français de l'éducation de Lyon.</li> </ul> <p>Les sciences de l'éducation sont majoritairement représentées, bien complétées par l'apport de spécialistes de l'académie locale. L'équipe est donc quasi exclusivement centrée sur l'ESPE, le monde de l'enseignement et de l'éducation nationale, sans apports du champ professionnel de l'entreprise, des organismes de gestion de la formation professionnelle continue ou d'acteurs hors secteur public.</p> <p>Les responsabilités de mention, de parcours, d'unités d'enseignement et de direction des études sont bien réparties entre les membres de l'équipe pédagogique.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs montrent une affluence relativement réduite en première année (entre 2010 et 2015, entre 0 et 16 inscrits pédagogiques) et nettement supérieure en deuxième année (pour la même période, respectivement entre 16 et 57), avec une validation du diplôme dépassant la moitié des inscrits (entre 11 et 27 diplômés). La première année est renforcée par la mutualisation de sept unités d'enseignement avec le</p>

	<p>master <i>Scolarisation &amp; besoins éducatifs particuliers (S&amp;BEP)</i> de la même ESPE Clermont - Auvergne. Il y a d'ailleurs une discordance entre la déclaration de l'ouverture du master en 2010, ce que montrent les effectifs déclarés en M2, et les effectifs de M1 qui ne commencent à apparaître qu'en 2012. Selon les effectifs déclarés, le master aurait fonctionné pendant deux ans avec uniquement la deuxième année.</p> <p>Il s'avère que ce master correspond prioritairement aux besoins de professionnels installés dans la vie active et souhaitant acquérir des compétences dans la formation professionnelle et l'analyse du travail, recrutés directement en deuxième année par la validation des acquis professionnels et répartissant souvent leur formation sur deux années. Les responsables de mention et de parcours sont d'ailleurs conscients du fait que la structuration de la première année et l'accueil des étudiants en formation initiale méritent encore plus d'attention de leur part.</p> <p>L'on ne dispose pas, en revanche, de données sur la répartition des effectifs entre les quatre parcours du master en première et deuxième années, répartition qui pourrait renseigner sur la légitimité du maintien de l'un ou l'autre parcours.</p> <p>L'insertion professionnelle est satisfaisante. Parmi les neuf étudiants en formation initiale de la période évaluée, six ont trouvé un emploi et trois ont poursuivi leurs études. Quelques portraits de diplômés ayant particulièrement réussi dans leur carrière grâce à ce diplôme illustrent la légitimité de cette formation. Il est plus difficile en revanche de donner une appréciation sur l'avancement dans la carrière ou la reconversion de ceux qui ont intégré cette formation en tant que professionnels en exercice.</p>
--	--

<p>Place de la recherche</p>	<p>Le master mention <i>Formation de formateurs</i> de l'ESPE Clermont-Auvergne est issu de la réflexion en sciences de l'éducation de l'équipe locale, d'une Chaire UNESCO « Former les enseignants au XXI<sup>e</sup> siècle » portée par un ancien membre de l'équipe, et des emprunts aux sciences du travail. Il s'appuie sur le laboratoire ACTé (Activité Connaissance Transmission Éducation) représentant les sciences de l'éducation à l'ESPE Clermont-Auvergne. La collaboration avec l'Institut français de l'éducation de l'École normale supérieure de Lyon et, entre autres, avec un laboratoire de psychologie et de sciences de l'éducation de l'Université de Genève montrent l'ouverture vers des expériences et des réflexions croisées visant des axes de recherche résolument tournés vers le XXI<sup>e</sup> siècle.</p> <p>Ce master vise à former des formateurs avec une entrée épistémologique unique basée sur les concepts et méthodes de l'analyse du travail, notamment la didactique professionnelle, la clinique de l'activité et le cours d'action.</p> <p>L'expérience d'enseignement nourrit en même temps une réflexion théorique visible dans les communications des enseignants sur le modèle de formation hybride créé.</p> <p>Pour la formation des étudiants à la lecture de travaux de recherche en anglais, le master propose un module d'enseignement présenté partiellement dans cette langue. Les étudiants peuvent aussi assister aux séminaires mensuels du laboratoire ACTé ou y bénéficier de stages sur les outils d'analyse en sciences de l'éducation. Les séminaires sont complétés par des journées consacrées aux actualités de la recherche dans ce domaine. Enfin, un nombre réduit mais non négligeable de thèses s'inscrit comme une suite de ce master (un total de huit thèses a été engagé par des diplômés de ce master).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Comme la plupart des étudiants du master sont des professionnels en exercice, il s'agit pour eux d'acquérir plutôt des connaissances théoriques leur permettant de problématiser leurs pratiques professionnelles pour les moderniser et les rendre plus efficaces dans la transmission ou la pédagogie professionnelle.</p> <p>Du point de vue des contenus, la professionnalisation est pourtant intrinsèque à cette formation, dont l'objectif est d'apprendre à déceler des tensions ou des dilemmes professionnels et à leur apporter des solutions, alors que les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) des différents parcours détaillent des activités très</p>

	<p>hétérogènes (depuis « analyser ses propres activités » à « approfondir les savoirs littéraires »). La professionnalisation est illustrée, par exemple, par un module de la deuxième année de master portant sur la réalisation d'un projet de formation dans le cadre du pilotage de projets, de systèmes éducatifs, d'établissements, de systèmes de formation. La proposition de stages-cursus en France ou à l'étranger complète l'objectif de la professionnalisation.</p> <p>L'intervention d'enseignants du primaire et du secondaire assure la professionnalisation du parcours 1 (formateurs d'enseignants), alors que l'intervention de professionnels du rectorat et des ressources humaines apporte une touche professionnalisante portant notamment sur l'organisation de l'enseignement, la francophonie et le développement durable.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Deux stages sont compris dans le cursus, de 100 heures en première année et de 120 heures en deuxième année. Les stages sont précédés d'une préparation du projet de stage dans le tronc commun et sont suivis de la rédaction d'un mémoire, présenté en deuxième année. Ils ne semblent pas faciles à mettre en place, malgré la sollicitation du réseau, à cause des difficultés de rémunération pour les étudiants en formation initiale et du peu de disponibilité des étudiants en formation continue.</p> <p>L'on ne dispose pas, en revanche, d'informations sur les équivalences supposées en matière de stage qui pourraient être sollicitées dans le cas de la validation des acquis professionnels. Il n'existe pas, par ailleurs, de projets individuels ou collectifs autres que le projet lié au stage.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Comme cela a déjà été mentionné, l'ouverture à l'international de ce master est très importante. Elle se manifeste, d'abord, par la collaboration du laboratoire de recherche ACTé de Clermont-Ferrand avec le laboratoire CRAFT (Conception, recherche, activité, formation, travail) de la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève et avec le CRASC (Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle) d'Oran. Ensuite par le rapprochement de l'Agence universitaire de la francophonie et de l'UNESCO par le biais d'une ancienne Chaire UNESCO montée par l'un des membres de l'équipe pédagogique, muté entre temps à l'Institut français de l'éducation de l'ENS de Lyon. Le renforcement de la collaboration avec l'Algérie, la Guinée et le Niger fait partie des objectifs futurs de l'équipe pédagogique.</p> <p>Les étudiants étrangers représentent 19 % des effectifs entre 2010 et 2014, mais l'on ne sait pas s'il s'agit d'étudiants Erasmus ou d'étudiants régulièrement inscrits dans le cursus. L'on n'a pas non plus d'informations sur leur répartition par parcours, ni de tableau détaillant leur provenance.</p> <p>30 % des lieux de stage proposés par l'équipe pédagogique se trouvent à l'étranger, grâce au réseau des collaborateurs et des anciens du master.</p> <p>Un module enseigné prioritairement, même si partiellement, en anglais donne aussi des outils linguistiques d'ouverture à l'international pour les étudiants de ce master.</p> <p>Enfin, le dossier d'autoévaluation affiche une « ambition à l'échelle de la francophonie » et l'ESPE Clermont-Auvergne a adhéré au Réseau international francophone des établissements de formation de formateurs (RIFEFF). Ce réseau, constitué de 150 établissements d'enseignement supérieur de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), est partie prenante du dispositif. Il se veut l'expression d'un ambitieux projet de co-développement solidaire universitaire, œuvrant collectivement à la structuration et au renouvellement des approches de la formation, en s'appuyant sur le développement de la recherche dans ce domaine. Cependant, on ne voit pas concrètement, dans le dossier d'autoévaluation, l'effectivité de cette dimension internationale. Par exemple, rien n'est dit sur le parcours lié à la francophonie concerné directement par le partenariat avec l'AUF. Il n'y a pas non plus d'information sur la place des enseignants étrangers ou chercheurs invités dans les différentes formations.</p>



<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les étudiants sont recrutés sur dossier, puis suite à des entretiens directs ou en visioconférence. Relativement peu de recrutements sont faits par la voie de la formation initiale. Les étudiants sont plus souvent recrutés par la validation des acquis professionnels et principalement en deuxième année.</p> <p>Il n'existe pas de passerelles vers d'autres diplômes, peut-être à cause du fonctionnement hybride, en présentiel « massé » et à distance, des enseignements.</p> <p>Le dispositif d'aide à la réussite prend la forme de la méthodologie du travail universitaire et de l'accompagnement individualisé des étudiants, surtout dans le cadre du projet de stage et de la rédaction de mémoire. Au regard de la faible taille des promotions, l'accompagnement est déclaré comme étant seulement « qualitatif ».</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignement sont adaptées au profil des étudiants recrutés, qui sont majoritairement en formation continue ou qui viennent, dans la proportion déclarée, de l'étranger : il s'agit d'une formation hybride évolutive combinant pour moitié des cours en présentiel intensif de courte durée et, pour l'autre moitié, des cours à distance.</p> <p>La place du numérique est donc importante. Un module introductif est mis à disposition des étudiants en e-learning dès l'admission. Les sessions d'enseignement à distance se déroulent selon deux modalités, en synchrone ou en asynchrone.</p> <p>La formation en vue de l'obtention du certificat informatique et internet niveau 2 - enseignant (C2i2e) est proposée à l'ensemble des étudiants.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les étudiants sont évalués selon les règles générales du système LMD (licence-master-doctorat), par des contrôles continus et des examens terminaux, les résultats étant validés par des jurys d'année après chaque session d'examens. Il existe une session de rattrapage pour les deux semestres en fin d'année universitaire, avec des compensations des notes à l'intérieur des UE et entre les semestres.</p> <p>Le tableau des UE laisse toutefois penser qu'il n'y a pas de réelle semestrialisation supposant la validation de 30 crédits ECTS par semestre : les UE « Eduquer et former » et « Pratiques professionnelles, stages, recherche » sont affichées sur « S1-S2 » avec 25 heures chacune, l'UE « Stage et mémoires » sur « S3-S4 » et l'UE « Méthodologie de la recherche » sur « S1-S2 » et sur « S3-S4 ».</p> <p>Se pose donc la question de la « compensation des notes à chaque session qui doit porter sur la totalité des UE du semestre » déclarée, au vu du déploiement des UE citées plus haut sur deux semestres.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'acquisition des compétences est suivie individuellement, par le biais du projet de formation, du stage et du mémoire.</p> <p>Les suppléments au diplôme détaillent les activités comprises dans la formation, les compétences évaluées, aussi bien déclaratives que procédurales, et les types d'emplois pour lesquels les diplômés sont formés.</p>

<p style="text-align: center;">Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés du master <i>Formation de formateurs</i> se fait par le biais des enquêtes de l'Observatoire des études et de la vie professionnelle, qui fonctionne au niveau de l'Université Blaise Pascal, mais les résultats ne sont pas fournis.</p> <p>Parallèlement, l'équipe pédagogique du master propose aux diplômés ses propres questionnaires en ligne. Elle a constitué ainsi un dispositif intéressant de suivi des diplômés appelé « la mémoire des anciens », qui permet d'une part de suivre directement le devenir des diplômés en formation initiale (cf. les portraits de diplômés qui montrent un certain nombre de succès de cette formation) et de l'autre de constituer un réseau de professionnels qui peuvent proposer des lieux de stage ou témoigner en début d'année devant les nouveaux arrivants, pour augmenter leur motivation.</p> <p>Il serait toutefois intéressant de connaître le taux d'insertion professionnelle par parcours, pour vérifier l'hypothèse de la nécessité de tel ou tel parcours de formation confrontée aux cas d'insertion professionnelle ou d'évolution dans la carrière. On ne sait pas comment le suivi du devenir des étudiants permet d'offrir un outil d'amélioration continue du dispositif de formation.</p>
<p style="text-align: center;">Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an, depuis 2012, sous la présidence du directeur de l'ESPE. Il est constitué de responsables du master, de parcours, d'UE de la composante ou hors composante, de deux formateurs (interne et externe), d'un représentant de l'éducation nationale, de deux représentants des étudiants. En font partie aussi la directrice adjointe de la composante chargée des programmes et le directeur des études.</p> <p>Parallèlement au bilan général de fin d'année, il insère à l'ordre du jour l'évaluation des enseignements par les étudiants, qui se fait par des bilans oraux ou écrits anonymes, ou par des questionnaires en ligne, organisés entre les sessions d'examens et à la fin de l'année par une enseignante de l'équipe pédagogique, spécialiste de l'évaluation.</p>

# Observations de l'établissement



34 avenue Carnot  
63000 Clermont-Ferrand cedex 1

ESPE

Intitulé de la mention du diplôme : **master FFEF** « Formation des formateurs de l'espace francophone » :

*Nous avons bien pris connaissance de l'évaluation délivrée par les experts du HCERES. Nous souhaitons remercier les experts pour leur travail, les différents éléments de ce rapport seront pris en compte et mis à profit dans l'élaboration en cours de la nouvelle offre de formation. Nous tenons à porter quelques éléments à la connaissance de la commission en retour.*

- Il semble que notre projet de master Sciences de l'éducation dans la future offre de formation vise à répondre à plusieurs points faibles.
- Nous retenons que l'analyse de l'activité ("didactique pro") pointé comme un point fort, et l'originalité de l'hybridation sont à retenir pour notre projet Sciences de l'éducation.
- Le parcours 4 Formation de formateurs en entreprise, collectivité et service semble avoir toute sa place dans une ESPE, c'est une très bonne nouvelle qui nous conforte dans nos choix, mais il nous faut vraiment repenser notre recrutement et sa reprise sous une nouvelle forme dans la prochaine offre.
- Le fait de ne pas inscrire le FFEF dans le MEEF s'explique par notre histoire DESS 1999, antériorité au MEEF, forme hybride, publics divers des 4 parcours et par un choix politique fort pour le distinguer d'une mention 4 MEEF peu lisible et très contrainte. Nous ne l'avons pas explicité suffisamment.

Clermont-Ferrand, le 17 mai 2016  
Le Président de l'Université Blaise Pascal,

Mathias BERNARD

